



SCOUTISME-GIEN
Projet Pédagogique
Patrouilles

L'association "SCOUTISME-GIEN" est
membre
de la Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs
Agrément national Jeunesse et Education
Populaire n° 92413

L'ensemble du programme d'année (camps de plus de 3 nuits compris) et l'aventure constituent le projet pédagogique. Chaque unité a le sien, qui intègre les objectifs fondamentaux du scoutisme et la spécificité de l'association "SCOUTISME-GIEN"

Les trois buts du système des Patrouilles:

Rendre le jeune responsable dans une petite structure.
Former son caractère
Le rendre acteur de son éducation

Les trois moyens:

Le Jeu
L'aventure choisie en patrouille
La vie dans la nature

- 1- La rédaction du projet pédagogique d'année est une obligation réglementaire.
- 2- Le projet pédagogique d'année doit être validé par le Chef de Groupe et communiqué aux parents dès la rentrée, lors de l'Assemblée Générale ou (et) lors des entretiens privés .
- 3- Ce document et ses annexes doivent être tenus à la disposition des agents de la Direction Départementale de la Jeunesse et aux Sports et des autres autorités de l'Etat pendant les activités de l'année, weekends et sorties, ainsi que pendant le camp.
- 4- Une copie des annexes doit être envoyée au Président de l'association "SCOUTISME-GIEN" au plus tard 8 jours avant l'Assemblée Générale.
- 5- Le Projet Pédagogique d'année est complété par le dossier de camp, (aboutissement de l'année scout) qui suit une procédure particulière. Il est à emporté sur le lieu de camp.

A. SON ORGANISATION:

Patrouille, Troupe et Groupe
Responsabilité, équipe d'encadrement et maîtrise
Modalité d'accueil

B. SA PEDAGOGIE:

Fondements
Progression personnelle des éclaireurs et éclaireuses.
Objectifs
Liens avec les familles
Conviction et spiritualité dans la Patrouille

C.SES ACTIVITES:

Types d'activités
Rythme des activités
Préparation et bilan des activités

A. SON ORGANISATION:

Patrouille, Troupe et Groupe

Une Patrouille d'éclaireurs ou d'éclaireuses regroupe 6 filles ou 6 garçons de 12 à 16 ans.
Chaque patrouille est une équipe de vie dans toutes les activités de scoutisme. Le plus âgé ou le plus mûre, est appelé Chef (cheftaines) de Patrouille et on lui confie des responsabilités adaptées à son âge (cf.3.1 fondements).

Chaque membre de la patrouille a une réelle responsabilité, ces responsabilités sont complémentaires les une des autres, de façon à ce que la patrouille possède une certaine liberté, une certaine autonomie. Chaque responsabilité est clairement défini par le cahier des charges que possède chaque patrouille. Le chef de patrouille est l'administrateur du cahier des charges et est le responsable de sa patrouille devant ses supérieurs hiérarchiques.

Il est assisté par le (la) second(e) de Patrouille, ce dernier est responsable du programme technique et de la progression de chacun

Les 4 éclaireurs(éclaireuses) constituent le corps de la Patrouille, à chacun se fonction – exemple: matérialiste, intendant, cuisinier, secouriste, reporter ... CP et SP ont également un poste d'action en plus de leur fonction.

Patrouille et Troupe

Quand plusieurs Patrouilles campent ensemble, il est alors constituée une Troupe. La Troupe est dirigée par le Chef de Troupe et un ou plusieurs adjoints. Si la Troupe ainsi constituée est composée de garçons et de filles, l'encadrement est alors mixte.

Troupe et Groupe

Pour certaines activités, la patrouille peut rejoindre d'autres unités pédagogique (exemple: fête de l'association, services caritatifs et patriotiques du Groupe, camps avec d'autres patrouilles, d'autres groupes etc...) mais toujours avec l'encadrement d'origine de la Patrouille.

Responsabilité, équipe d'encadrement et maîtrise

La maîtrise: chef ou cheftaine d'unité, assistant(e)s, stagiaires

La Troupe est sous la responsabilité du chef (cheftaine) de Troupe (21 ans révolus) qui porte la responsabilité pédagogique, civile et pénale. Il(elle) est secondé(e) par des assistants(tes). Si les deux sexes sont représentés parmi les enfants, l'encadrement doit être obligatoirement mixte. Les assistants(tes) sont âgés(es) d'au minimum 17 ans.

Les stagiaires sont nommés par le Chef (cheftaine) de Groupe.

La formation de la maîtrise se fait en deux temps:

- La formation continue durant l'année est assurée par le Groupe
- La formation scout pour titularisation et perfectionnement (licence de chef) est dispensée par la Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs, durant les stages Gilwell 1 à Gilwell 4. Dans le cadre de la formation, l'association accueille les stagiaires BAFA sous réserve d'acceptation de la convention de stage pratique BAFA.

Le Chef (Cheftaine) de Groupe

Le chef (cheftaine) de Troupe est nommé(e) par le Chef(cheftaine) de Groupe responsable de la déclaration des activités, de l'animation de la communauté des Chefs et de la formation des Chefs(Cheftaines) d'unité.

Mais c'est le Président de l'association "SCOUTISME-GIEN" qui est le seul habilité à nommer officiellement un chef (cheftaine) après la validation des stages de formation de la Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs.

Modalité d'accueil

Les patrouilles de l'association "SCOUTISME-GIEN" sont ouvertes à tous les enfants âgés de 12 à 16 ans. Il s'agit d'un mouvement d'éducation populaire, par la pratique du scoutisme traditionnel et laïque (c'est à dire de liberté de pratique religieuse ou non).

Le recrutement des membres mineurs de l'association ainsi que de l'encadrement est sous la responsabilité du Chef (cheftaine) de Groupe de la localité.

Lors du rendez-vous pour entretien privé avec le Chef(Cheftaine) de Groupe, la famille accompagnée du jeune demandeur; il est exposé le projet éducatif, le projet pédagogique, le calendrier annuel des rencontres ainsi que la liste du trousseau des articles pour la pratique du scoutisme . Lors de cet entretien, il est délivré la fiche d'inscription et autorisations cnil-droits à l'image-accord d'activités en autonomie. Il est également délivrer la fiche sanitaire de liaison,

La signature du bulletin d'inscription confirme (l'acceptation du projet éducatif et du projet pédagogique par la famille.

Sur le camp, les fiches d'autorisations complètent le projet pédagogique.

Un effort particulier est fait pour permettre à chacun de participer aux activités quels que soient des moyens financiers.

Il est demandé aux parents de veiller à l'assiduité de leurs enfants pour l'ensemble des activités de l'année, d'être à l'heure au lieu indiqué (soit au local, soit sur le lieu même du camp ou cantonnement).

Un rappel du calendrier est fait régulièrement; les membres ne pouvant se présenter aux activités doivent prévenir le responsable de l'activité au plus tôt. Le calendrier des activités est établi à l'année et est remis à chaque adhérent dès son entrée dans l'association.

Chaque rencontre exige une participation financière, comme le montant de la cotisation annuelle, elle est validée lors de l'A.G.

Pour la sécurité de tous, les dates et lieux des rencontres sont indiquées une dizaine de jours avant la rencontre et jamais par le site web. Les lieux sont différenciés d'une rencontre à l'autre selon les conditions climatiques et la nature des activités.

B. SA PEDAGOGIE:

Fondements

La pédagogie du système des Patrouilles repose sur:

- Une pédagogie du jeu: L'apprentissage, quel qu'il soit, passe toujours par le Jeu. Les activités ludiques aiguissent l'intérêt du jeune et stimulent sa curiosité, lui permettant ainsi d'acquérir de nouvelles compétences sans se lasser.
- Un contact avec la nature: Les activités se déroulent en extérieur (forêt, prairies, etc.). Ce contact avec la nature favorise les activités sportives et développe les capacités d'observation et d'émerveillement des jeunes. En les incitant à la débrouillardise, il est une étape dans leur progression vers l'autonomie.
- Une plongée dans une aventure choisie en Patrouille sert de support à la pédagogie et à la progression de chaque jeune. Le système des Patrouilles utilise la capacité des 12-16 ans à prendre des responsabilités vraies et gratifiantes.
- Des règles de vie communes clairement établies: A 12-16 ans, l'entrée à la Troupe est souvent, pour les jeunes, une première expérience de socialisation en dehors de l'école. La Loi scoutie donne au jeune un cadre clair pour l'aider à respecter les règles de vie en société.
- Un engagement personnel et une prise de responsabilité progressive: toute la progression des jeunes est fondée sur leur engagement personnel et sur leur volonté d'avancer. Pour les plus âgés, cela se traduit par l'attribution de responsabilités individuelles adaptées à leur âge. Les Chefs(cheftaines) de Patrouille sont ainsi responsables de l'accueil des plus jeunes dans leur Patrouille et de l'attribution de poste d'action avec les responsabilités en découlant. De même ils peuvent être associés à l'organisation d'une activité. Ils sont toujours guidés par dans ces tâches par la maîtrise. Ils participent à certaines prises de décision dans le cadre de la Cour d'Honneur, réunion qui regroupe les Chefs(Cheftaines de patrouille et seconds(es) de patrouilles et une partie de la maîtrise pour analyser les problèmes dans les Patrouilles et prendre des décisions pour les résoudre.

La pédagogie de la branche Eclaireuses/Eclaireurs de l'association "SCOUTISME-GIEN" est entièrement développée dans le livret Etape (carnet individuel de progression remis à chaque jeune) et des ouvrages de Lord Baden POWELL ainsi que des documents de la Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs.

Progression personnelle des éclaireurs et éclaireuses.

L'esprit de la progression:

La progression des Eclaireuses et Eclaireurs est explicitée dans le carnet individuel de progression, manuel remis aux nouveaux en début d'année. Il s'appuie toujours sur une motivation personnelle des jeunes. La progression des Eclaireuses et Eclaireurs relève d'une pédagogie de l'effort/ Quel que soit le niveau de départ, l'important est l'effort fourni par le jeune, sa progression sur un point donné, plutôt que le seul résultat. Les efforts demandés sont adaptés aux talents et aux centres d'intérêts de chacun afin d'en faire une pédagogie "sur mesure".

Etapes de la progression:

La progression est marquée par une série d'étapes (remise de foulard, promesse, 2ème classe, première classe, brevets) qui permet à chaque jeune de mesurer ses progrès. L'engagement central de cette progression est la Promesse. Il est le fruit d'une démarche volontaire et individuelle du jeune. Les étapes ultérieures sont orientées en fonction des talents de chaque jeune et visent à mettre ces talents au service de toute la Patrouille, puis de la Troupe et du Groupe.

Moyens d'évaluation:

L'évaluation des progrès de chaque jeune est appréciée par la maîtrise par la Cour d'Honneur, qui discerne l'évolution des jeunes à travers des activités, en s'appuyant sur une grille d'évaluation. Elle attribue les insignes de progression.

Objectifs

Notre ambition est de rendre responsable les jeunes qui nous sont confiés par leurs parents et à les aider à devenir des adultes actifs, heureux de vivre, utiles à la société, sachant prendre des responsabilités, capables de s'engager et respectueux des autres et de leur environnement.

Comme première expérience de socialisation, la Patrouille a également pour objectif d'apprendre aux jeunes les règles du fonctionnement démocratique d'une société, de la jouissance de la liberté, de l'équilibre entre les droits et les devoirs, connaître la nature et la respecter. De s'engager au service des autres.

Liens avec les familles

Le projet pédagogique de l'association "SCOUTISME-GIEN" est communiqué à chaque parent de nouvel(le) enfant accueilli(e), fournit aux familles toutes les informations sur la pédagogie dont bénéficie leur enfant. La pédagogie du système des Patrouilles, s'inscrit en complément de l'éducation des familles et la relation de confiance entre les parents et la maîtrise est très développée. La maîtrise rencontre les parents au minimum deux fois par an, lors d'une réunion d'inscription et de présentation au début de l'année et à l'occasion d'un bilan des activités en fin d'année.

Les rencontres sont également encouragées lors des activités puisque les parents conduisent les enfants sur les lieux de l'activité et viennent les y rechercher, créant autant d'occasion de contacts avec la maîtrise, et les Chefs et Cheftaines sont toujours à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer au cours de l'année.

Au sein de l'association "SCOUTISME-GIEN", les familles ont également leur place du fait de l'inscription de leur enfant, elles deviennent de fait, "membres d'office" de l'association; elles sont invitées à nos assemblée générales et peuvent se présenter pour devenir membres lors des élections des membres du Conseil d'Administration (voir statuts).

Conviction et spiritualité dans la Patrouille

Conformément à l'article 1 de nos statuts, l'association "SCOUTISME-GIEN" s'interdit de tout prosélytisme, cependant les jeunes ne peuvent laisser au vestiaire le patrimoine culturel et culturel hérités de leur famille. L'association encourage donc chacun à grandir avec, en toute courtoisie vis à vis des autres.

Dans le système des patrouilles, nous faisons comprendre aux jeunes" que le scoutisme est déjà un engagement sprituel qui puise ses racines dans leur convictions personnelles....nous pronons donc l'ouverture vers les autres et contribuons ainsi à l'éducation par l'altruisme. Est ce du prosélytisme?

C. SES ACTIVITES:

Les activités se déroulent pendant l'année. En règle générale, les activités, à l'exception des journées ou demi journées durent sur un weekend.

Des camps ou cantonnement de plus longue durée peuvent être organisés pendant les vacances scolaires.

Les activités campées sous tente peuvent se dérouler pendant toute l'année, parfois les activités sont cantonnées (abri en dur).

Types d'activités

Les activités ont lieu en Patrouille. En général, elles se déroulent en extérieur, mais la maîtrise peut également organiser des visites à caractère culturel, sportif ou ludique. L'aventure choisie par la Patrouille est le fil conducteur de toutes les activités; de là se précise les jeux, les techniques scoutes, les chants et diverses expressions, ainsi que les thèmes de réflexion

Rythme des activités

Nous organisons deux weekends campés par mois. Pendant les petites vacances scolaires nous organisons des mini-camps en vue de préparer le camp d'été

Préparation et bilan des activités

Les activités sont préparées dans l'essentiel du contenu, au moins 6 mois à l'avance, La préparation est ensuite revisitée, autant de fois que nécessaire pour les adapter à la dynamique de la Patrouille et aux opportunités, du moment qu'elles restent dans le cadre du projet de la Patrouille, de la Troupe et du Groupe. A cet effet, la maîtrise se réunit, généralement à la fin du camp écoulé pour faire le bilan et ainsi adapter l'activité suivante. Certains parents sont également conviés à ces réunion de maîtrise, lorsqu'ils interviennent ponctuellement auprès des jeunes, pour une technique spécifique et toujours en présence de l'encadrement.

Les annexes au projet pédagogique

Elles sont à compléter par la maîtrise, lors de la préparation de rentrée, avant la reprise des activités scoutes. Un exemplaire est à conserver dans le dossier administratif de l'unité et tenu à la disposition des agents de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et des autres autorités de l'Etat pendant les activités de l'année, weekends et sorties, ainsi que pendant les camps. Une copie est adressée au Président de l'association "SCOUTISME-GIEN" pour la fin de l'année civile en cours.

10 mars 2018